

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)

Financement



Sanitaire et social subventionné

Organisme responsable et contact

CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN

05.58.05.20.10
cfps@ch-mdm.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Elève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier
Entretien
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

-

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires afin d'exercer le métier d'accompagnant éducatif et social ou d'aide à domicile. L'accompagnant éducatif et social (AES) intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées en situation de vulnérabilité ou de handicap (du fait de l'âge, de la maladie, du mode de vie ou d'une situation sociale fragile) pour compenser leur perte d'autonomie, les aider dans leur vie quotidienne et leur permettre d'être actrices de leur projet de vie.

Contenu et modalités d'organisation

Durée du parcours complet : 1407h (entre 10 et 24 mois) La formation comprend des enseignements théoriques organisés en institut ou à distance (546h + 21h AFGSU) et une formation réalisée en milieu professionnel (840h, 24 semaines). Des passerelles existent pour les détenteurs des diplômes et titres suivants : AP, AS, AVS, AMP, ADVF, ADVD, Agent de Service Médico-Social, Assistant Familial, CAP Petite Enfance Référentiel de formation. La formation théorique et pratique se décompose en cinq domaines de formation (DF) auxquels sont associés cinq blocs de compétences composant le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social DF1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » : 112 heures d'enseignements. DF2 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » : 91 heures d'enseignements. DF3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » : 105 heures d'enseignements. DF4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » : 147 heures d'enseignements. DF5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » : 91 heures d'enseignements.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00302533	du 10/10/2022 au 06/10/2023	Mont-de-Marsan (40)	CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN		Non éligible	FPC
00362053	du 16/10/2023 au 15/10/2024	Mont-de-Marsan (40)	CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN		Non éligible	FPC
00450868	du 14/10/2024 au 12/10/2025	Mont-de-Marsan (40)	CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN		Non éligible	FPC

00581609

du 13/10/2025 au
13/10/2026

Mont-de-
Marsan (40)

CENTRE
HOSPITALIER DE
MONT DE MARSAN

Non
éligible

